

# Sorties



*neige*

2  
0  
1  
7  
/  
2  
0  
1  
8

*Ski de fond, raquettes, glisse*

  
Enseignant  
[www.crecreditmutuel.fr](http://www.crecreditmutuel.fr)

la ligue de  
l'enseignement  
l'assurance de vos initiatives

 **APAC**  
assurances

USEP 21

📍 : 43 rue d'York - 21000 Dijon

☎ : 09-50-63-50-85

✉ : [delegation@usep21.org](mailto:delegation@usep21.org)

🌐 : <http://usep21.org>

# Saison 2017-2018

La sortie scolaire contribue à donner du sens aux apprentissages. C'est un moyen de découverte et de prolongement maîtrisé de l'enseignement ; le dépaysement constitue une source de stimulation d'activité. Toutefois, cette sortie doit s'intégrer au projet d'école et au projet pédagogique de la classe en étant

- Soit une étape initiale qui représente un tremplin pour les acquisitions,
- Soit un temps fort dans le domaine d'activités,
- Soit l'aboutissement d'un projet.



## Le ski de fond reste l'APS la plus adaptée lors de cette journée :

- activité respectueuse de l'environnement, elle n'a pas besoin d'infrastructures particulières ; on skie au plus proche de la nature dans des stations familiales.
- Pour des enfants novices, ce sport de glisse permet en une journée le passage progressif et sécurisant du *marcher* au *glisser*, sans avoir à maîtriser au préalable une technique particulière.
- Peu coûteux, (le matériel spécifique est fourni) : sa pratique ne nécessite pas de la part des enfants de tenue particulière ; la combinaison de ski est même déconseillée par temps sec.
- activité qui permet de développer chez l'enfant des ressources :
  - Informationnelles : incertitude spatiale, perception kinesthésique, maîtrise de l'effort.
  - Bioénergétiques et mécaniques : vitesse, endurance, équilibre, coordinations, dissociations...
  - émotionnelles : contrôle de soi, engagement, prise de risque...
  - sociales : relation aux autres, communication.



Il est possible également de pratiquer la raquette sur pistes et sentiers balisés à Bellefontaine et à Chauvonne.

- Soit toute la journée avec un parcours adapté au niveau de la classe.
- Soit par demi-journée en alternance avec le ski de fond ( $\frac{1}{2}$  journée raquettes,  $\frac{1}{2}$  journée ski )
- Le site de Bellefontaine propose **une petite boucle multi-déplacements** de 3.5 km praticable en ski de fond, à pied ou en raquettes ... idéale pour les GS / CP !

**ATTENTION : les raquettes ne se pratiquent que sur les pistes ou sentiers balisés.**



## Quand partir ?

Entre le lundi 18 décembre 2017 et le vendredi 23 mars 2017 en fonction de l'enneigement, bien sûr.  
Mais s'il y a de la neige en dehors de ces périodes, vous pouvez toujours nous demander à réserver.



## Comment ?

L'organisateur de la sortie étant l'enseignant ou le directeur de l'école, ce dernier recevra les documents (schéma de conduite, confirmation, ...) liés à la réservation du transport effectuée par l'USEP.

**TRANSARC et KEOLIS**, transporteurs inscrits au registre préfectoral, sont les compagnies principales pour ces transports.

Chaque école recevra un plan de transport à la date fixée et se rendra sur le site à un horaire précis. Selon la situation géographique de l'école, le bus partira plus ou moins tôt. D'une manière générale, le départ de l'école est fixé entre 6h30 et 7h30 et le retour à l'école est prévu entre 19h et 20h.



## Quelle est l'assurance ?

Le Comité USEP départemental souscrit une assurance particulière auprès de sa compagnie : APAC -MAC couvrant les conditions d'organisation des journées ski de fond ainsi que l'activité des enfants.



**Dans quelles stations ?** Dans le Jura ou le Doubs, à 150 Km de Dijon

➤ **Bellefontaine :**

**Contact:** M. CONCLOIS au ☎ 03.84.33.50.62 **RISOUX SKI** ☎ : 06.81.33.74.09

*Merci de contacter avant toute chose la délégation, ensuite nous pourrons éventuellement vous réorienter vers les contacts sur place.*

La prestation prévoit: une salle pour le repas de midi tiré du sac, la location du matériel de grandes marques, les badges pour les pistes, l'assurance et le transport.

*Le loueur prévoit un accueil limité à deux bus par jour, exceptionnellement 3 (sur demande).*

En cas de manque de neige, le contact local peut décider de délocaliser l'activité à 2km de la station.

➤ **Chaux Neuve :**

**Contact:** M. MARCHAL au ☎ : 03-81-69-14-14

*Merci de contacter avant toute chose la délégation, ensuite nous pourrons éventuellement vous réorienter vers les contacts sur place.*

La prestation prévoit: une salle dans laquelle seront servis le **repas chaud** à 13 h et le **goûter** avant de partir ou **une salle pour le repas de midi tiré du sac**, la location du matériel de grandes marques, les badges pour les pistes, l'assurance et le transport.

*Le loueur prévoit un accueil limité à deux bus par jour.*

En cas de manque de neige, le contact local peut décider de délocaliser l'activité au pré Poncet, à 5km de la station



**Qui encadrent les enfants lors de la sortie ?**

	Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves
ENCADREMENT pour les classes élémentaires	<b>2 personnes qualifiées</b> on entend par personne qualifiée les enseignants du 1 <sup>er</sup> degré, les titulaires d'un brevet d'état de ski de fond. ou <b>1 personne qualifiée et 1 bénévole agréé.</b>	<b>1 personne supplémentaire par tranche de 12 élèves.</b> (personne qualifiée ou bénévole agréé)
	Jusqu'à 12 élèves	Au-delà de 12 élèves
ENCADREMENT pour les classes élémentaires avec section infantine ou Classe maternelle	<b>2 personnes qualifiées</b> on entend par personne qualifiée les enseignants du 1 <sup>er</sup> degré, les titulaires d'un brevet d'état de ski de fond. ou <b>1 personne qualifiée et 1 bénévole agréé.</b>	<b>1 personne supplémentaire par tranche de 6 élèves.</b> (personne qualifiée ou bénévole agréé)

*L'enseignant reste le seul responsable de la classe.*

*Il met tout en œuvre pour assurer constamment la sécurité des élèves.*

- **Conseil :** On peut scinder la classe en groupes qui devront évoluer sur la même piste, et en se regroupant régulièrement. L'ensemble des groupes est alors considéré comme une classe unique au niveau du taux d'encadrement (chaque groupe sera encadré par au moins un adulte).

- **Une journée découverte du site de Bellefontaine sera organisée par le délégué le samedi 13 janvier 2018**  
L'USEP paie le transport, la location du matériel et les forfaits.  
Seul le repas sera à la charge des participants, Pique-nique possible dans la salle hors-sac

**Les accompagnateurs, bénévoles II**

Chaque intervenant bénévole doit être agréé par l'I A ou son représentant. Pour cela, il doit :

- Avoir participé à la réunion d'information organisée et animée par le CPC EPS de la circonscription.  
➤ Posséder les compétences suffisantes telles que :
- Avoir une bonne maîtrise du matériel (pour chausser les skis, mettre les dragonnes, ...),

- Etre capable d'intervenir rapidement auprès d'un élève qui a chuté et pouvoir l'aider à se relever sans déchausser,
- Etre capable de skier sur une piste plate sans bâtons,
- Etre capable de skier régulièrement une boucle de 7-8 Km (de difficulté moyenne).

Si l'agrément assure à chaque intervenant une couverture de la responsabilité civile par l'Etat, elle ne le déresponsabilise pas de ses actes auprès des enfants qui lui sont confiés. L'assurance individuelle accidents corporels est recommandée.



### Quel est le coût ?

Coût de la sortie : A + B

La facturation s'effectue de la manière suivante :

**A** = Nombre d'enfants X Tarif enfant

**B** = Nombre d'adultes au-delà du taux d'encadrement X Tarif enfant.

Pour les **écoles élémentaires**, 2 adultes par classe sont pris en charge gratuitement, 3 à partir de 25 élèves.

Pour les **écoles maternelles**, 3 adultes par classe sont pris en charge gratuitement, 4 à partir de 25 élèves.

Afin de pouvoir gérer les problèmes pratiques des élèves, un adulte accompagnateur supplémentaire « gratuit » est maintenant autorisé par école.

### ➤ Bellefontaine et Chaux Neuve :

Un changement d'activité à la mi-journée impose un surcoût du fait de la présence de personnel supplémentaire pour échanger le matériel.

En revanche, un transfert de l'activité en bus sur un site proche plus enneigé n'entraîne pas de surcoût de transport.

Prix par enfant	Ski	Raquettes	Ski et Raquettes (avec changement à midi)	Ski et glisse (avec changement à midi)	Glisse (« luges » homologuées)
Ecole non affiliée à l'USEP	26 €	23,80 €	27 €	26 €	23,80 €
Ecole affiliée à l'USEP	23 €	21,80 €	24 €	24 €	21,80 €
Classe licenciée USEP	22 €	20,80 €	23 €	23 €	20,80 €

NB : Le tarif est plus élevé avec un changement d'activité à la demi-journée du fait des charges de personnel

**Chaux Neuve** : Possibilité d'un repas chaud pour 9€ de plus par personne (soupe de légumes, pâtes avec blanc de poulet, fromage et dessert lacté) + possibilité d'une visite d'une meute de chiens de traîneau (nécessité de reprendre le car). Prix supplémentaire par élève : 4.50€



### Comment procéder pour la réservation ?

Très simplement, il suffit de compléter le tableau ci-dessous et de le renvoyer à l'USEP21 avec un chèque d'acompte de 160 € qui ne sera encaissé qu'après la sortie.

Pensez à la capacité d'accueil des sites (nombre de bus)



**Prévoyez dès la réservation le nombre exact de participants : une variation supérieure à 10% du nombre de présence ne pourra être prise en compte lors de la facturation.**

**Le tarif fixe par enfant et la part élevée du coût du transport, nous obligent à maintenir un taux de remplissage optimum dans chaque bus.**



**RESERVATION - INSCRIPTION**

Coupon à renvoyer avec un chèque de caution de 160 € (débité après la sortie) qui validera votre réservation

- Nom de l'école : ..... affiliée à l'USEP ?                      oui    non

Si école affiliée, classe dont les enfants sont licenciés individuellement ?    oui    non

- adresse courriel :                       téléphone :

- Enseignant  classe :  Effectif :  +  accompagnateurs (dont l'enseignant)

- Enseignant  classe :  Effectif :  +  accompagnateurs (dont l'enseignant)

Les accompagnateurs en suppléments du taux d'encadrement fixé par les textes seront facturés au tarif enfant

Date souhaitée par ordre de préférence :

1. ....
2. ....
3. ....

Entourer le lieu souhaité :

1. Chaux neuve (repas chaud : OUI - NON)
2. Bellefontaine

Type de journée programmée : Journée complète : ski de fond    ou    raquettes

Par demi-journée : ski et raquettes

ski de fond ou raquette et glisse

Remarques ou détails à nous communiquer : .....

.....

.....

Je, soussigné(e) ..... accepte les conditions générales des journées neige USEP et joins un chèque d'acompte de 160 €.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature

Retrouvez sur notre site <http://usep21.org>

un document pédagogique d'aide à la mise en place de l'activité « découverte du ski de fond »